FLASH Saint-Martin-des-Champs

BOMM KELEIER Sant-Martin-War-Ar-Maez

N°501

Informations municipales

25 mai 2021

Reprise suave au Roudour avec Antonio Zambujo, le 24 juin

« *Depuis son premier disque,* Antonio *Zambujo a pris le soin et le temps nécessaires à ôter au fado sa gangue mortifère, se jouant des clichés méli-mélo pour en renouveler la grammaire*. » (*Libération*). Jauge et gestes barrières ne gâcheront pas le plaisir de cette reprise tant attendue. Antonio Zambujo rencontre l'Orchestre national de Bretagne sur notre scène, pour ce concert unique reporté depuis janvier. Figure de proue du renouveau du *fado*, Antonio Zambujo interprète une chanson à la fois moderne et intemporelle, empreinte des accents mélancoliques du genre et ancrée dans le quotidien lisboète. L'ONB lui offre l'ampleur et le velouté du registre symphonique. *Le Roudour, jeudi 24 juin, 20 h, 29 € / 25 € / 7 €. Les billets pour le 9 janvier reste valables.* ***Billetterie*** *sur place à partir du 2 juin, les mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 ; dans les centres Leclerc et en ligne sur espace-roudour.com.*

Budget participatif prolongé

La crise sanitaire et le couvre-feu ont perturbé réunions et rencontres préalables au verdict du budget participatif. Aussi le jury a-t-il décidé de prolonger d'un mois le délai de réception des dossiers en mairie. Les Saint-Martinois peuvent donc remettre leurs projets jusqu'au lundi 21 juin, 17 h 30, en mairie.

Projet de jardin partagé. Dans le cadre du budget participatif, vous seriez intéressé par la création d'un jardin et les thématiques du potager, de la permaculture, de l'environnement, du lien social ? Prenez contact avec Jean Rousec, du Comité Chômeurs et solidaires, au ***06 19 82 40 03****, mail* ***jardinssolidaires@gmail.com****.*

L'ADMR recrute pour l'été

Association nationale d'aide à domicile en milieu rural, l'ADMR intervient auprès des publics fragiles. Elle les accompagne dans l'aide aux courses, l'entretien du logement, la préparation et la prise des repas. Elle assure aussi la garde d'enfants. L'ADMR locale Région de Morlaix recrute du personnel, dès aujourd'hui et pour toute la période estivale, jusqu'à la mi-septembre.

« *Si le contact vous plaît, si vous souhaitez vous rendre utile et venir en aide aux autres, appelez-nous au* ***02 98 78 50 05*** *ou envoyez-nous un mail,* ***rh.regiondemorlaix@29.admr.org****. Vous pouvez aussi nous contacter sur notre page* ***Facebook, ADMR Région de Morlaix****. Nous recrutons pour nos six antennes à Lanmeur, Plougasnou, Pleyber-Christ, Plouigneau, Guerlesquin et Taulé. Pour plus d'informations, rendez-vous en ligne,* ***regiondemorlaix.admr.org****.* »

Élections départementales et régionales les dimanches 20 et 27 juin

A Saint-Martin-des-Champs, les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures. Quelques jours avant le premier tour, les nouveaux inscrits recevront par courrier leur carte d'électeur. Cette carte et une pièce d'identité vous seront nécessaires pour pouvoir voter. Pensez à prendre votre stylo et n'oubliez pas les gestes barrières.

- Le bureau de vote n°1 sera à nouveau déplacé au Pôle culturel du Roudour, rue Park ar Roudour, en raison du contexte sanitaire.
- Le bureau de vote n°2 sera situé dans la salle omnisports du Gouélou, impasse du 19 mars 1962.
- Les bureaux de vote n° 3 et 4 seront situés dans les locaux de l'Espace du Binigou, rue du Tunès.

Si vous êtes empêché ou absent le jour du scrutin, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur, inscrit à Saint-Martin-des-Champs. Les demandes de procuration peuvent être effectuées auprès d'une gendarmerie ou d'un commissariat, n'importe où. Une pré-demande peut elle-même être renseignée et imprimée en ligne, sur **service-public.fr**.

Médiathèque : horaires rétablis

La crise s'apaise, les mesures sanitaires aussi. Jeudi 10 juin, il sera à nouveau possible de consulter au sein de notre Médiathèque la presse quotidienne locale, Ouest-France et le Télégramme. D'ici là, ses rayons accueillent une exposition de la Bibliothèque du Finistère sur les techniques de la bande dessinée, visible jusqu'à fin mai. Enfin, avec l'évolution du couvre-feu, notre Médiathèque a retrouvé ses horaires normaux et redevient accessible plus tard en semaine : **mardi 15 h-19 h, mercredi 10 h-12 h / 14 h-19 h, jeudi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-12 h / 14 h-18 h.** ***Médiathèque, Pôle culturel du Roudour, rue Park ar Roudour, tél. 02 98 15 20 90, mail mediatheque@ville-stmartin29.fr****.*

Qui prend le car à la rentrée ?

N'oubliez pas l'inscription préalable. Les trajets « *hors agglomération et métropole* » sont une compétence de la Région Bretagne et les inscriptions se font exclusivement en ligne, sur :

breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere.

Attention, après le 16 juillet, la procédure sera majorée de 30 € pour inscription tardive. Pour toute question, un seul numéro de téléphone, au tarif d'un appel local : 02 99 300 300.

Le vrai danger du masque jetable

Nous vous rappelons qu'une fois utilisés, les masques doivent être jetés parmi les ordures ménagères, dans un sac fermé. Il ne faut pas s'en débarrasser sur la voie publique, ni dans les sacs jaunes. Ces masques sont susceptibles d'être contaminés, et donc de perpétuer la crise actuelle et ses contraintes. Merci de penser aux employés qui effectuent le tri ou aux enfants qui pourraient les ramasser.

La Saint-Martinoise annulée

Cette année encore, le bureau de la Saint-Martinoise a dû renoncer à organiser les traditionnelles courses pédestres de la Fête nationale. Les conditions concernant les épreuves, l'accueil des coureurs, la responsabilité des organisateurs et le rôle des bénévoles ne lui semblent pas assez claires à ce jour. « *Elles peuvent évoluer dans le bon sens comme dans le mauvais. Aussi disons-nous aux coureurs, aux partenaires et aux bénévoles, rendez-vous le 14 juillet 2022 !* »

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS - Place de la Barrière - CS 77832 - 29678 Morlaix Cedex
Tél. 02 98 62 06 47 - Fax 02 98 88 33 32 - e-mail : mairie@ville-stmartin29.fr - www.ville-st-martin29.fr

La vie des associations

Relais petite enfance. Les temps d'éveil reprennent à la Marelle, rue Matilin an Dall. Au programme vendredi 28 mai, détente zen, vendredi 11 juin, atelier crayons aquarellables, lundi 21 juin, cirque buissonnier avec Jérémie Huguenin, vendredi 25 juin, « *jouons avec le papier.* » *Renseignements / inscriptions tél. **02 98 88 17 34**.*

Gym pour adultes. Les dernières consignes sanitaires ne permettront pas de reprise cette saison. Le bureau donne rendez-vous aux adhérents à la rentrée, si le contexte le permet. Cette année, il n'y aura pas de préinscriptions et une régularisation sera mise en place, pour dédommager chacun, selon la durée de la crise.

Conseil d'administration de la Fnaca, dans le respect des mesures sanitaires, salle Gwer de l'Espace du Binigou, **mardi 1er juin, 10 h 30**.

Restos du Cœur. Le portail du Finistère recense dans leur intégralité tous les centres et services de l'association présents sur le département, qu'il s'agisse de l'aide alimentaire, des relais bébé, des salons de coiffure, du microcrédit, entre autres : **ad29.restosducoeur.org.**

La Vestiboutique de la Croix-Rouge située 10, rue Michel Bakounine à Morlaix, rouvre ses portes mercredi 2 juin. **Ouverte à tous les mercredi 9 h-12 h, jeudi, 13 h 30-16 h 30 et samedi 9 h-12 h / 13 h 30-16 h 30.**

Collecte de sang à l'Espace du Binigou les **mercredi 30 juin, jeudi 1er et vendredi 2 juillet**, 8 h 15-13 h, sur inscription préalable en ligne **dondesang.efs.sante.fr**.

Accéder au logement social

Désormais dans le département, toutes les démarches concernant la demande de logement social peuvent s'effectuer en ligne. Un même site vous indique la procédure, recueille votre dossier et vous informe sur son traitement. Formulaire de candidature et liste des pièces à fournir y sont, bien sûr, accessibles : **demandelogement29.fr**.

En vacances, ils partent avec nous… ou pas !

Enfin, il est possible d'envisager ses vacances d'été et celles de son animal de compagnie. Diverses solutions existent pour le faire garder, les visites à domicile, les pensions, les associations, les échanges, les voisins… Identifiez la formule qui lui correspondra le mieux, en ligne, sur :

bettercitiesforpets.fr/nos-conseils/je-fais-garder-mon-animal.

Pour partir avec lui, il faut dès aujourd'hui penser à son identification, aux vaccins, au voyage, à l'hébergement et à l'alimentation. Voici quelques conseils importants :

- Assurez-vous qu'il sera accepté sur votre lieu de résidence et faites-vous préciser les conditions d'hébergement.
- Prévoyez son carnet de santé et une trousse à pharmacie spéciale chiens ou chats.
- Pensez à emmener quelques-uns de ses jouets préférés.
- Pendant le trajet, pensez à l'hydrater régulièrement.
- Anticipez ses repas et évitez de bouleverser ses habitudes alimentaires.

Chaque année, le collectif *Ils partent avec nous* édite un guide de conseils pratiques, à retrouver chez les vétérinaires participant et en ligne, sur :

bettercitiesforpets.fr.

Mon animal, ma responsabilité

*Propriétaires et locataires ont le droit de faire saisir, par un piégeur agréé, **les chiens et les chats que leurs maîtres laissent divaguer** dans les propriétés privées. Les animaux seront conduits à la fourrière et ne seront restitués à leur propriétaire qu'après règlement des frais occasionnés. Si l'animal n'a pas été réclamé dans les délais, il est considéré comme abandonné et devient la propriété de la fourrière. Après avis d'un vétérinaire, il sera remis à un refuge qui seul sera habilité à le proposer à l'adoption.*

*Par ailleurs, nous rappelons la présence sur notre commune de distributeurs de petits sacs plastiques destinés à ramasser les déjections canines. Il appartient à chaque maître de les utiliser. Tout possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au **ramassage des déjections sur le domaine public**. En cas de non-respect de cette obligation, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe, soit 35 €.*

*Enfin, sachez que les **aboiements de chien intempestifs** sont considérés comme un bruit gênant, pouvant donner lieu à une contravention de 5ème classe d'un montant maximum de 1 500 €. Il existe des méthodes et des dispositifs simples pour les empêcher : renseignez-vous auprès de votre vétérinaire.*

Portes ouvertes

L'Iréo de Lesneven propose des formations de la quatrième à la licence pro, dans quatre-vingts métiers de l'agriculture. Son équipe pédagogique vous invite à venir la rencontrer et à découvrir l'établissement, les **mercredis après-midi, ou le samedi 29 mai, 9 h-12 h, sur rendez-vous.** ***Tél. 02 98 83 33 08.***

Centre d'étude des langues CCI Morlaix. Portes ouvertes **mercredi 23 juin, 14 h-19 h.** « *Notre équipe sera présente afin de présenter nos formations éligibles CPF en anglais, espagnol, allemand, italien, arabe, français etc.* ». *Tests de positionnement gratuits. Contact tél. **02 98 62 39 28**.*

État civil

NAISSANCES – Liam PÉRON, né le 15 avril 2021 à Morlaix. Cillian PEREIRA, né le 23 avril 2021 à Brest. Leïa JOURDREN, née le 26 avril 2021 à Morlaix. Anya LABBE, née le 06 mai 2021 à Morlaix. Lya REUNGOAT, née le 07 mai 2021 à Morlaix. Malou HUARD, née le 10 mai 2021 à Morlaix. Nathan MINGAM, né le 11 mai 2021 à Morlaix. **DÉCÈS –** Michel GUÉGUEN, 66 ans. Janine GNUVA, veuve BÉCHU, 69 ans. Marcelle COAT, veuve POIGNET, 89 ans. Paul BOUSTOULER, 87 ans. André GLAZIOU, 70 ans. Françoise SIMART, veuve LEQUEUX, 95 ans. Gilberte JOURDREN, veuve BELLEC, 94 ans. Robert SAILLOUR, 81 ans. Yvette BERLIVET, épouse PARC, 77 ans.